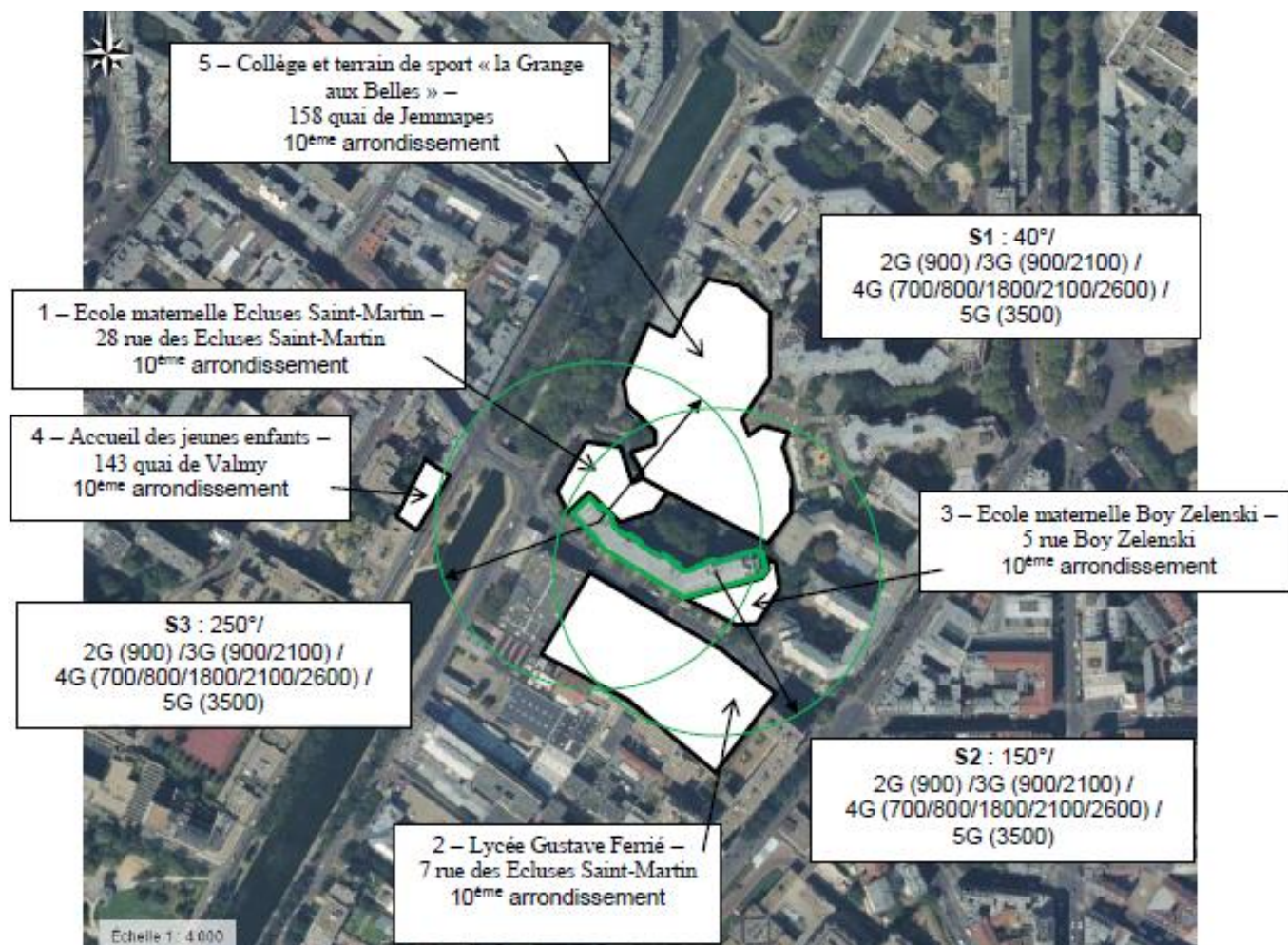


Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :			
Opérateur	Orange	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	SQUARE_VARLIN	Numéro	32U8
Adresse du site	16-28, rue des Ecluses Saint Martin	Hauteur	R+9 (28,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Mairie de Paris	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le site BT (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			24/06/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			05/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)			05/05/2021
Historique et contexte	Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent		
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 40°, 150° et 250°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2,60 m et 5 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 40° < 2V/m - 150° < 5V/m - 250° < 3V/m 5G : 40° < 1V/m - 150° < 2V/m - 250° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	34,35 m		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 40°, 150° et 250° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G (3500 MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable <input type="checkbox"/>
			Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Ecole maternelle Ecluses Saint-Martin	28, Rue des Ecluses Saint-Martin 75010 Paris	H=6.5 m	Oui	20 m	< 1V/M
2	Lycée Gustave Ferrié	7, Rue des Ecluses Saint-Martin 75010 Paris	H=25m	Non	51.2 m	< 1V/M
3	Accueil des jeunes enfants	143, Quai de Valmy 75010 Paris	H=23m	Non	107.7 m	< 1V/M
4	Ecole maternelle Boy Zelenski	5, Rue Boy Zelenski 75010 Paris	H=10.5m	Oui	10.8 m	< 1V/M
5	Collège la Grange aux Belles	158, Quai de Jemmapes 75010 Paris	H=13m	Oui	40 m	< 1V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 250°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 4 et 5	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	13.50	28.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 40, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Green
Entre 2 et 3 V/m :	Light Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 31.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 250, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 250°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	25.50	31.50	25.50

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 150°



Azimut 250°

